

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Gestion et de la Planification Immobilière **Direction de la Gestion de Projets Immobiliers**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie :	Travaux de construction
Appel d'offres :	IMM-15543
Descriptif :	Réaménagement de la bibliothèque de L'Île-des-Sœurs pour l'implantation de la phase III du projet RFID et libre-service
Date d'ouverture :	19 avril 2022
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@montreal.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 17 mars 2022 sur le SEAO
Visite supervisée des lieux :	<input type="checkbox"/> N/A. ou <input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le lundi 28 mars à 13h30 , à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@montreal.ca . Les visites auront lieu : 24 mars 2022 au 30 mars 2022 Selon l'horaire suivant : Jeudi 24 mars 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00. Vendredi 25 mars 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00. Lundi 28 mars 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00. Mardi 29 mars 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00. Mercredi 30 mars 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 17 mars 2022.

Le greffier de la Ville,

Journaux de publication : Le Devoir _X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non _____

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019